



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 17 septembre à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ABSENCE :

Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

2014-09-17/479
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-09-17/480
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-09-17/481
ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2014;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 27 août 2014 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-09-17/482
ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 21 AOÛT AU 25 AOÛT 2014

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 21 août au 25 août 2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Richer;

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 21 août au 25 août 2014;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-09-17/483
ITEM 5

VARIA

Lettre adressée à la

2014-09-17/484
ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

2014-09-17/485
ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 15 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire